

APERÇU DES RÉSULTATS – Évaluation horizontale de Nutrition Nord Canada De 2012-2013 à 2017-2018

Introduction

- Le programme Nutrition Nord Canada (NNC) a été lancé en 2011 à titre d'initiative visant à réduire le coût des aliments nutritifs périssables dans les collectivités isolées du Nord et à mieux promouvoir l'alimentation saine. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) verse directement une contribution aux transformateurs d'aliments traditionnels inscrits, aux fournisseurs et aux détaillants du Nord qui en font la demande, qui satisfont aux exigences du programme et qui s'inscrivent au programme NNC en signant une entente de financement avec RCAANC.
- Étant donné qu'un certain nombre de facteurs autres que le prix des aliments ont une incidence sur l'adoption de saines habitudes alimentaires, NNC englobe aussi des initiatives d'éducation en matière de nutrition en complément du volet axé sur les contributions. Services aux Autochtones Canada (SAC) et l'Agence de la santé publique du Canada fournissent des fonds et du soutien aux communautés admissibles, en vue d'offrir des activités d'éducation en matière de nutrition dans la communauté et chez les détaillants.
- Les coûts élevés des aliments dans le Nord est attribuable à des facteurs comme l'absence de concurrence et d'économies d'échelle, le nombre limité de moyens de transport et le climat difficile.

Ressources du programme

- De 2012-2013 à 2017-2018, le programme Nutrition Nord Canada a reçu, comme financement total, environ 423 millions de dollars d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) [maintenant RCAANC] et 19,5 millions de dollars de Santé Canada.

Résultats escomptés

- Le résultat attendu de NNC est de « veiller à ce que les résidents des collectivités admissibles aient accès à des aliments nutritifs périssables à un tarif subventionné ». Ce résultat est évalué en examinant la mesure dans laquelle les contributions profitent aux consommateurs, le fait pour les détaillants d'indiquer les économies réalisées sur les reçus de caisse, et le pourcentage annuel de variation de la quantité d'articles subventionnés expédiés par avion. Le programme a pour résultat ultime de « renforcer les choix nutritifs et la santé globale des collectivités isolées du Nord par l'entremise d'une contribution pour les aliments [...] et des initiatives d'éducation ciblées en matière de nutrition [...] ».

Constatations découlant de l'évaluation

- Il y a lieu d'améliorer la façon dont le gouvernement du Canada contribue à réduire les difficultés que posent l'offre d'aliments nutritifs périssables dans le Nord et l'abordabilité de ces aliments. Les collectivités nordiques se heurtent à de nombreux obstacles qui contribuent au coût élevé des aliments sains. Les collectivités admissibles à NNC sont également confrontées à un environnement économique difficile par rapport au reste du Canada, ce qui se traduit par un faible pouvoir d'achat et des taux alarmants d'insécurité alimentaire.

- Le programme a réussi à donner aux résidents des collectivités nordiques et éloignées un meilleur accès à des aliments nutritifs périssables pour lesquels sont prévus des taux de contribution. En outre, la contribution est associée à une consommation accrue d'aliments sains.
- Malgré la réduction et le contrôle des prix pour certains produits, un ménage type de quatre personnes peut seulement s'offrir moins de la moitié du contenu du Panier de provisions nordique révisé. Les contributions moindres offertes pour les aliments de base et les aliments pour lesquels la demande est élevée limitent les économies possibles. Par ailleurs, le programme a une incidence tangible limitée sur la transformation et l'expédition d'aliments prélevés dans la nature (c.-à-d. les aliments qui sont traditionnellement des produits de la chasse ou de la récolte) dans les collectivités admissibles à NNC, en raison d'une faible participation.
- Les efforts de communication réalisés par le gouvernement du Canada n'ont pas nécessairement fait en sorte que la population touchée soit au courant du programme ou qu'elle le connaisse mieux.
- Les initiatives d'éducation financées par la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de SAC sont un aspect important à la réussite de NNC. L'augmentation de la participation aux initiatives communautaires d'éducation en matière de nutrition donne à penser que plus de gens acquièrent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour manger sainement. Certains types d'activités sont plus demandées, par exemple celles qui visent l'acquisition de connaissances et de compétences liées aux aliments prélevés dans la nature, ainsi que les activités d'éducation et de sensibilisation.

Recommandations et réponses

Recommandations visant RCAANC :

1. Travailler avec les collectivités et les représentants des peuples et des

gouvernements autochtones en vue de réviser la liste des aliments admissibles, afin que celle-ci corresponde mieux aux besoins et aux régimes alimentaires locaux.

Réponse :

Le 1^{er} janvier 2019, NNC a mis en œuvre une liste d'aliments révisée élaborée en consultation avec les résidents du Nord. Le Ministère continue de se pencher sur cette question et de rencontrer régulièrement le Groupe de travail autochtone de NNC, le Groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire et le Conseil consultatif de NNC pour s'assurer que la liste demeure pertinente et répond aux besoins culturels et alimentaires des résidents du Nord.

2. Travailler avec les collectivités et les représentants des peuples et des gouvernements autochtones sur des stratégies qui permettront de réduire le prix des aliments nutritifs.

Réponse :

NNC continue de collaborer avec le Groupe de travail autochtone, le Groupe de travail Inuit-Couronne sur la sécurité alimentaire et le Conseil consultatif de NNC pour s'assurer que le programme est pertinent pour les résidents du Nord et mieux adapté à leurs besoins. Le programme instaure une subvention au transport de surface pour le transport par bateau et le transport par route d'hiver, qui sont les modes les plus utilisés par les résidents du Nord pour réapprovisionner leurs collectivités en produits de base. NNC collaborera avec les groupes susmentionnés pour combler le manque de données de qualité relativement aux collectivités éloignées.

3. Élaborer des indicateurs relatifs aux répercussions du programme, au-delà de l'observation du Panier de provisions nordique par rapport à l'Indice des prix à la consommation.

Réponse :

Le Ministère travaillera à l'élaboration d'indicateurs pour déterminer l'incidence du programme au moyen d'une méthode autre que la comparaison entre le panier de provisions nordique révisé et l'indice des prix à la consommation; par exemple, au moyen de la nouvelle liste des produits de base nordiques, qui a été élaborée pour contrôler le prix des articles admissibles à la contribution lorsqu'ils sont expédiés par bateau ou par route d'hiver.

4. Examiner les nouvelles approches potentielles qui permettraient d'améliorer davantage l'accès aux aliments nutritifs pour les habitants du Nord, particulièrement les familles à faible revenu.

Réponse :

Le Ministère examine l'incidence des dernières améliorations apportées au programme pour aider à la définition des critères qui permettront de mieux mesurer les résultats menant à un meilleur accès à des aliments nutritifs pour les résidents du Nord et de contribuer à ces résultats. Les améliorations au programme qui feront l'objet d'un examen comprennent : augmenter les niveaux de contribution dans toutes les collectivités; réviser la contribution de NNC afin d'éliminer la restriction du transport aérien et d'y inclure le transport de surface; augmenter les taux de contribution pour le transport aérien dans les collectivités où les besoins sont les plus grands; et instaurer une nouvelle subvention pour le soutien aux cueilleurs-chasseurs pour compenser le coût des activités d'exploitation traditionnelles locales et mieux soutenir l'accès aux aliments locaux.

5. Élaborer des options qui permettront d'offrir du soutien aux chasseurs-cueilleurs, en leur fournissant du matériel et des outils qui faciliteront le partage des aliments prélevés dans la nature avec les collectivités, en plus de mettre à profit l'innovation dans la production locale d'aliments.

Réponse :

NNC met en œuvre une subvention pour le soutien aux cueilleurs-chasseurs pour aider à réduire les coûts associés aux activités traditionnelles de chasse et de récolte et accroître l'efficacité des organismes qui distribuent la subvention.

En outre, dans le cadre de la politique alimentaire du gouvernement du Canada, le budget de 2019 prévoit de verser 15 millions de dollars sur cinq ans à l'Agence canadienne de développement économique du Nord à compter de 2019-2020, dans le but de mettre en place un fonds pour les initiatives des communautés nordiques isolées. Ce fonds servira à financer des projets dirigés par les collectivités portant sur les systèmes de production d'aliments locaux et autochtones.

6. Mieux communiquer avec les résidents des collectivités admissibles au sujet de NNC et de son fonctionnement, surtout pour ce qui est de la partie du programme concernant les commandes personnelles.

Réponse :

Le programme met au point une approche de communication renouvelée et proactive, en collaboration avec la Direction générale des communications de RCAANC et des partenaires communautaires autochtones, pour informer les résidents des derniers changements apportés au programme et pour obtenir leurs commentaires sur des moyens d'améliorer les communications du programme. Dans cette optique, le programme examinera également la possibilité de retenir les services d'un expert en communications pour élaborer une stratégie, et NNC organisera des séances d'information communautaire à l'appui de la présente recommandation. NNC travaillera également en étroite collaboration avec l'Unité de l'impact et de l'innovation du Bureau du Conseil privé pour améliorer ses mesures de transparence.

Recommandations visant SAC :

7. Travailler avec les collectivités pour faire circuler l'information, afin de soutenir davantage l'éducation en matière de nutrition sur les choix alimentaires sains, notamment concernant les solutions de rechange aux fruits et légumes frais.

Réponse :

SAC ne travaille pas dans tous les cas directement avec les collectivités qui sont admissibles au programme Nutrition Nord Canada pour la mise en œuvre des initiatives d'éducation nutritionnelle de NNC. SAC travaille plutôt avec des partenaires tels que les gouvernements territoriaux ou les organisations des Premières Nations et des Inuits, qui à leur tour fournissent des initiatives d'éducation nutritionnelle de NNC aux collectivités. Ainsi, pour être précis, SAC travaillera avec les collectivités et les partenaires au niveau régional et territorial pour soutenir l'éducation nutritionnelle sur les choix alimentaires sains, y compris les solutions de rechange saines aux fruits et légumes frais. SAC compte prendre des mesures pour mettre en œuvre la recommandation immédiatement.

À partir de décembre 2019, la DGSPNI-SAC :

1. travaillera avec les collectivités et les partenaires sur cette recommandation par l'intermédiaire des responsables du programme d'initiatives d'éducation nutritionnelle de NNC, qui soutiennent le volet éducation nutritionnelle aux niveaux régional et territorial; et
2. travaillera avec les collectivités et les partenaires, par l'intermédiaire des responsables du programme, à l'élaboration d'un plan visant à cibler et à diffuser de l'information sur l'éducation nutritionnelle. Les collectivités et les partenaires seront impliqués tout au long du processus de planification. Les responsables du programme partageront les mises à jour des discussions avec la DGSPNI-SAC d'ici mars 2021.

Travailler avec les collectivités et les partenaires pour finaliser et diffuser l'information d'ici le 31 décembre 2020.

À propos de l'évaluation

L'évaluation portait sur les incidences et sur la conception des composantes liées à NNC qui ont été financées par AANC (maintenant RCAANC), et sur les initiatives d'éducation nutritionnelle financées par Santé Canada de 2012-2013 à 2017-2018. En outre, cette évaluation comportait 68 entrevues avec des informateurs clés, dont 55 entrevues avec des administrateurs et des détaillants des collectivités réalisées dans le cadre de visites sur place; une analyse documentaire approfondie; un examen des documents et des dossiers du programme; et une analyse des données.